

Commandes arbres fruitiers et arbustes de haie - 2023

Le Parc du Vexin renouvelle l'opération des commandes groupées pour l'achat d'arbres fruitiers ou d'arbustes de haie.

Vous trouverez ci-dessous les bons de commande avec destinés aux habitants, associations et entreprises du territoire du Parc, et pour lesquels vous bénéficierez d'une subvention de 30%.

Les commandes doivent être passées avant le 27 octobre prochain et vous pourrez récupérer les arbres et arbustes le vendredi 1er décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30, et le samedi 2 décembre de 9h à 12h.



Commandes d'arbustes de haie et d'arbres fruitiers
PARC NATUREL NATIONAL DU VEXIN FRANÇAIS
Ensemble, contribuons à préserver la biodiversité de notre territoire

Planter une haie champêtre | Planter un verger hautes tiges

Date limite de réception des commandes : 27 octobre 2023

Habitants, entreprises et associations du territoire
Bénéficient de tarifs préférentiels et d'une subvention de 30% sur des variétés locales !

Contact : 01 34 48 65 96
ml.dufour@parcnaturel.fr

[Pour plus d'informations sur notre site internet :](http://www.parc-naturel-national.fr)
<http://www.parc-naturel-national.fr>

Logo Parc Naturel National du Vexin Français et Région Île-de-France

Documents

[Notice à consulter](#)

[Acte d'engagement](#)

[Bon de commande fruitiers 2023](#)

[Bon de commande haies - 2023](#)

[Affiche PNR](#)